

Réf: Dossier 296086

## Avis de constitution

### SOCIETE « AREMZO »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC O'BAOULE, ILOT  
142 NN2 ième TR, ILOT 5987, Lot 5987, Ilot 142 NN 2ième  
TR

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AREMZO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Commerce Général
- BTP
- Achat-vente de marchandises diverses
- Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC O'BAOULE, ILOT  
142 NN2 ième TR, ILOT 5987, Lot 5987, Ilot 142 NN 2ième  
TR

Dirigeant(s) M ZOH GONDO ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02697 du 18/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16049/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

